

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 26 février 2025
Extrait du registre des délibérations

n°2025-02-26-01

| | |
|--|---|
| <p>Date de la convocation</p> <p style="text-align: center;">20/02/2025</p> | <p>L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six février à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p> |
| <p>Convoqués : 23</p> <p>Présents : 14</p> <p>Représentés : 3</p> <p>Absents : 6</p> | <p>Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corrinne ROSE, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Richard BENOIT, Edith DELBEY, Vincent DAINE, Anne-Marie LATEUR, Marie-Hélène MARCEL</p> <p>Étaient représentés : Patrick BERMOND par Pierre DURAND, Gérard LEROY par Nicolas BLIN et Marylène FRANZ par Marie-Hélène MARCEL</p> <p>Étaient absentes excusées : Christine BOURDELLE-PATRICE et Sonia DOUAY</p> <p>Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO</p> |
| <p>OBJET :</p> <p>Administration générale</p> <p>Convention de mise à disposition d'équipements avec l'association des spectacles d'Ailly-sur-Noye « Le souffle de la Terre »</p> | <p>Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.</p> <p>Monsieur le Maire rappelle que l'association des spectacles d'Ailly-sur-Noye est présente sur le territoire depuis 1986.</p> <p>Plus de 22 000 spectateurs viennent chaque année sur le site du plan d'eau pour assister aux représentations.</p> <p>Il explique que, les représentations se déroulant sur le site du plan d'eau qui est propriété communale, une convention doit être conclue entre la commune et l'association afin de définir les conditions d'occupation des biens mis à disposition.</p> <p>La précédente convention a été conclue en 2001, à ce titre il est nécessaire de l'actualiser.</p> <p>LE CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>Après en avoir délibéré,</p> <p><u>13 votes pour</u> : Pierre DURAND, Patrick BERMOND, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Annie COCHET, Céline TAMPIGNY, Edith DELBEY, Anne-Marie LATEUR, Gérard LEROY, Pascale GIRARD, Richard BENOIT, Marie-Hélène MARCEL, Marylène FRANZ</p> <p><u>2 votes contre</u> : Nicolas BLIN, Maryse-Corrinne ROSE</p> <p><u>2 abstentions</u> : Vincent DAINE, Frédéric PINOIT</p> |

Suite et fin de la délibération n°2025-02-26-01

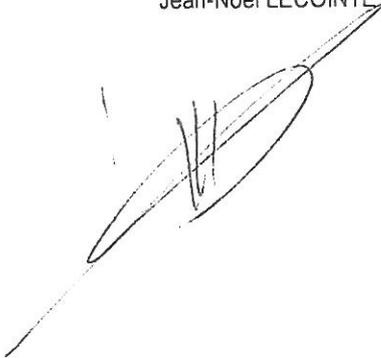
Décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'équipements avec l'association des spectacles d'Ailly-sur-Noye « Le souffle de la Terre ».
- Que cette convention de mise à disposition sera établie pour une durée d'un an et comprendra une annexe définissant les règles d'utilisation du site.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE



Le Maire
Pierre DURAND

